



"Géographie revisitée" - Ce n'est que le début... (billet d'humeur)

Pour ceux qui se réveillent au lendemain des annonces concernant la DDFIP des Alpes Maritimes et nous interpellent en nous demandant : "Mais qu'ont fait les syndicats ?" (et je ne parle même pas de ceux qui découvrent que ces projets existent...).

Les syndicats vous alertent depuis maintenant de loooooongs mois sur les projets visant à détruire notre statut (réforme de la fonction publique) et démanteler la DGFIP (géographie revisitée), par le biais de publications (tracts et articles), HMI, AG, appels à l'action (grève ou autre)...

Le procès de l'inaction ne peut donc nous être fait décevantement.

N'oubliez jamais que sans le concours de TOUS LES AGENTS, les seuls syndicats (comprendre les seules forces militantes) ne peuvent peser aussi efficacement que si nous étions une majorité à nous lever.

Si les chiffres des mobilisations du printemps sont décevants au regard des enjeux (même s'ils ont été supérieurs à ce qu'on pouvait voir depuis quelques années), **il est encore temps de se battre.**

CAR IL FAUT SE BATTRE !

Pour ceux qui pensent être sauvés ("super mon service ne déménage pas !"), ne vous leurrez pas... Le nouveau DG, Jérôme FOURNEL (un proche du ministre DARMANIN), l'a annoncé : Au sujet de la "géographie revisitée" il a déclaré : « **il ne s'agit pas d'une évolution, mais d'une transformation profonde. Les cartographies présentées ne sont que le point de départ et non l'aboutissement** ».

- Des **fusions et déplacements de services** sont encore à venir.
- Des **externalisations de missions (parfois dans le privé)** également (recouvrement, missions du cadastre, des SPF etc... tous les métiers seront impactés).
- **La départementalisation des affectations** qui sera généralisée à tout le territoire en 2020 sera une des dernières pièces du puzzle visant à **supprimer les garanties de maintien à la commune lors d'une réorganisation ou suppression de poste/service**. Sans compter qu'un autre volet de ces nouvelles règles applicables dès l'année prochaine fera en sorte que les mouvements internes pour convenances personnelles passeront avant **les rapprochements des collègues arrivant de l'extérieur** ! (Hello ceux qui passent des concours et pensent rejoindre leurs moitiés aussi facilement qu'avant ! Entre ça et les suppressions massives de postes, attendez-vous à expérimenter les joies des couples à distance...). Et que dire au passage du **rallongement des délais de séjour entre 2 mutations** qui n'est qu'un obstacle de plus à la mobilité choisie des agents...

Enfin, **pour ceux qui se moquent d'être ballottés au gré des réformes** et s'imaginent décrocher le jackpot grâce à la **PRS (Prime de Restructuration de Service**, quand on écoute le ministre et son « doublement de la prime de 15 000 à 30 000 € », on a l'impression que tout le monde va gagner au loto), étudiez les barèmes (ça commence à 1 250 €, on est loin des 30 000 annoncés), les conditions d'octroi et surtout ce à quoi vous obligera l'acceptation de cette prime...

Idem pour l'**IDV (Indemnité de Départ Volontaire)** équivalente à un mois de salaire multiplié par le nombre d'années d'administration (limité à 24), soit en gros 2 ans maximum de salaire au bout de 24 ans de boîte.

Là encore, étudiez toutes les finesses du dispositif avant de penser que vous pourrez partir vous faire bronzer la pilule à Copa Cabana en buvant des mojitos sur la plage.

Solidaires Finances Publiques reviendra bien entendu vers vous pour développer encore et encore ces différents points (déclinaison de la "géographie revisitée" pour notre département, futures nouvelles règles pour les mutations, PRS, IDV...) qui vont bientôt bouleverser notre quotidien.

En tout état de cause, n'oubliez pas que vous passerez tous entre les gouttes des réformes (les trombes d'eau plutôt).

**Relevez la tête, battez vous et surtout,
PENSEZ COLLECTIF !!!**